

Pailly

Schulort:	Pailly	Kanton 1799:	Léman	Ort/Herrschaft 1750:	Bern
Konfession des Orts:	reformiert	Distrikt 1799:	Yverdon	Kanton 2015:	Waadt
		Agentschaft 1799:	Pailly	Gemeinde 2015:	Pailly
		Kirchgemeinde 1799:	Bercher		
Standort:	Bundesarchiv Bern, BAR B0 1000/1483, Nr. 1444, fol. 43-44v				
Zitierempfehlung:	Schmidt, H.R. / Messerli, A. / Osterwalder, F. / Tröhler, D. (Hgg.), Die Stapfer-Enquête. Edition der helvetischen Schulumfrage von 1799, Bern 2015, Nr. 1463: Pailly, [http://www.stapferenquete.ch/db/1463].				
In dieser Quelle wird folgende Schule erwähnt:	- Pailly (Niedere Schule, reformiert)				

Réponses Relatives à l'Ecole de Pailly

I. Lokal-Verhältnisse.

I.1	Name des Ortes, wo die Schule ist.	
I.1.a	Ist es ein Stadt, Flecken, Dorf, Weiler, Hof?	<i>Pailly, Cest un village isolé & ramassé dans la Circonference d'un quart d'heure</i>
I.1.b	Ist es eine eigene Gemeinde? Oder zu welcher Gemeinde gehört er?	<i>C'est une Commune proprement dite.</i>
I.1.c	Zu welcher Kirchgemeinde (Agentschaft)?	<i>Il est de l'Agence de Pailly, formant Conjointement avec Rueyres une Suffragance Pastorale, & non une Paroisse.</i>
I.1.d	In welchem Distrikt?	<i>Il est du District d'Yverdon.</i>
I.1.e	In welchen Kanton gehörig?	<i>Du Canton Léman.</i>
I.2	Entfernung der zum Schulbezirk gehörigen Häuser. In Viertelstunden.	<i>Toutes les maisons du ressort de l'école de Pailly, voyez art: 1. lettre (a.) Sont Contenuës dans la Circonférence d'un quart d'heure, au nombre de 50. (Lequel nombre peut augmenter ou diminuer à proportion des Chefs de familles)</i>
I.3	Namen der zum Schulbezirk gehörigen Dörfer, Weiler, Höfe.	
I.3.a	Zu jedem wird die Entfernung vom Schulorte, und	<i>Le Seul village de Pailly. Voyez art. 2. appartient au ressort de lecole</i>
I.3.b	die Zahl der Schulkinder, die daher kommen, gesetzt.	<i>Le nombre des enfans qui la fréquentent, est des fois plus, des fois moins; mais il est présentement de. 63. dès l'âge de 5 ans & au dessus.</i>
I.4	Entfernung der benachbarten Schulen auf eine Stunde im Umkreise.	
I.4.a	Ihre Namen.	<i>[[Seite 2] Les ecoles voisines à une lieue de Circonference Sont. Premièrement. Rueyres Situé à l'Oriant de Pailly, à demi lieuë, très mauvais Chemin presque impraticable. — 2. Oppens à une demi lieuë, entre l'orient & le Nord, mauvais Chemin. — 3. Orzens à une demi lieuë au nord Mauvais Chemin. — 4. Nonfout à une demi lieuë à l'occident. — 5. Wuarrens à une demi lieue entre l'occident & le midi; mauvais Chemin bouëux dans les tems de pluyes. De Rueyres à Oppens 1/2 lieuë. — De Oppens à Orzens 1/4 de lieuë. — De Orzens à Nonfout. 1/2 lieuë. De Nonfout à Wuarrens. 1/2. lieuë. — De Wuarrens à Rueyre une lieuë.</i>
I.4.b	Die Entfernung eines jeden.	<i>Les enfans Sont Classés de la maniere Suivante premierement on observe l'âge et ensuite les talans. Jls Sont rengés en deux Classes & enrégistrés Sur un Catalogue; la premiere Classe fréquentent l'école de la veilliée, & la Seconde ne fréquentent que celle du jour.</i>
II.10	Sind die Kinder in Klassen geteilt?	
II.5	Was wird in der Schule gelehrt?	II. Unterricht. <i>On enseigne aux écoliers. — 1. à prier. — 2. La lecture. — 3. La Réligion. — 4. L'écriture 5. L'orthographe. — 6. L'arithmetique. — 7. La musique vocale ou le Chant des Pseaumes</i>
II.6	Werden die Schulen nur im Winter gehalten? Wie lange?	<i>On tient l'école toute l'année excepté au tems de la moisson pendant un mois; C'est-à-dire que pendant le dit mois, on ne tient l'école que le Dimanche & les jours où le tems n'est pas propre pour la Campagne. Et elle dure plus ou moins, à proportion des enfans qui la fréquentent.</i>
II.7	Schulbücher, welche sind eingeführt?	<i>Les livres élémentaires qui Sont en usage sont 1. La Palette alphabétique. — 2. Le nouveau Testament. — 3. Le Catéchisme d'Ostervald à l'usage des ecoles de Charité de Lausanne. — 4. Les Pseaumes de David, & les Cantiques Sacrés en usage dans l'Eglise reformée 5. Le Catéchisme de Louis de Bons, & Celui de Berne à l'usage des églises reformées, & la St. Bible</i>
II.8	Vorschriften, wie wird es mit diesen gehalten?	<i>Si C'est de la part du Régent il est obligé de Se soumettre aux réglemens une fois établi par Ses supérieurs & par Ceux qui l'ont Choisi & établi; Si C'est de la part des enfans, ils Sont différenment obéissans a Se Conforme aux préceptes & aux réglemens.</i>
II.9	Wie lange dauert täglich die Schule?	<i>En yver lecole dure toute la journée excepté depuis midi jusqu'à une heure; et la veilliée depuis 7 heure Jusqu'à 10. En été elle dure à proportion des enfans qui la fréquentent, Comme 2 heures le matin, & autant le soir, des fois plus, des fois moins.</i>
III.11	Schullehrer.	III. Personal-Verhältnisse.

III.11.a	Wer hat bisher den Schulmeister bestellt? Auf welche Weise?	[[Seite 3] La Commune de Concert avec le Pasteur ont toujours établi le Régent de la maniere Suivante av La Régence étant devenue vacante; le Pasteur de Concert avec la Commune fixoient un jour pour l'examen & le faisoient publier par les feuilles Publiques, et au tems marqué les aspirans étoient examinés à huis ouverts en présence de toute la Commune par le Pasteur qui après la verification des Talans nommoit les deux ou trois plus Capables; lesquelles nominations étoient ensuite présentées au Seigneur de l'endroit: puis on Sen référoit à Son Choix pour l'élection de l'un d'entreux.
		Jl S'appelle Jean Siméon
III.11.b	Wie heißt er?	Celui qui éxerce présentement la Régence est de Vauillon, District d'Orbe.
III.11.c	Wo ist er her?	âgé de. 22 ans.
III.11.d	Wie alt?	fils de feu Abraham Daniël Reymond de Vauillon. Jl na point d'enfans aussi n'est-il pas marié.
III.11.e	Hat er Familie? Wie viele Kinder?	Jl est Instituteur depuis l'espace de deux ans.
III.11.f	Wie lang ist er Schullehrer?	Jl à été auparavant à l'école, à la Charuë & à la table.
III.11.g	Wo ist er vorher gewesen? Was hatte er vorher für einen Beruf?	
III.11.h	Hat er jetzt noch neben dem Lehramte andere Verrichtungen? Welche?	A présent il est Chantre & Lecteur à L'Eglise, & Régent à l'école, Voilà tout.
III.12	Schulkinder. Wie viele Kinder besuchen überhaupt die Schule?	
III.12.a	Im Winter. (Knaben/Mädchen)	Les enfans qui fréquentent l'école en Yvers Sont au nombre de 63. voyez art. 3. lettre (b.).
III.12.b	Im Sommer. (Knaben/Mädchen)	En été des fois il n'en vient que 10. ou 12. Mais en yver il y viennent Souvent tous, & il y a autant de garçons que de filles.
IV. Ökonomische Verhältnisse.		
IV.13	Schulfonds (Schulstiftung)	Quand à l'égard des biens fonds l'école n'en possède point.
IV.13.a	Ist dergleichen vorhanden?	
IV.13.b	Wie stark ist er?	
IV.13.c	Woher fließen seine Einkünfte?	
IV.13.d	Ist er etwa mit dem Kirchen- oder Armengut vereinigt?	
IV.14	Schulgeld. Ist eines eingeführt? Welches?	On paye pour être admis à l'école Savoir Chque enfant un quarteron de grainne mesure de Lausannes les deux tiers en Messel et le tiers en avoine & Celà depuis l'âge de. 6. ans & au dessus Sont exceptés de Cette règle, les pauvres pour lesquels la Commune paye.
IV.15	Schulhaus.	
IV.15.a	Dessen Zustand, neu oder baufällig?	Le bâtiment de l'école n'est pas fort vieux, mais il n'est pas neuf; & il est très mal Sain, n'y ayant qu'une Chambre pour l'école & dans le plain-pied, Ce qui la rend beaucoup humide. Jl y en a une autre petite aussi au plain-pied pour l'usage du Régent: encore plus mal Saine que Celle de l'école, & en très mauvais état.
IV.15.b	Oder ist nur eine Schulstube da? In welchem Gebäude?	
IV.15.c	Oder erhält der Lehrer, in Ermangelung einer Schulstube Hauszins? Wie viel?	
IV.15.d	Wer muß für die Schulwohnung sorgen, und selbige im baulichen Stande erhalten?	C'est la Commune qui est Chargée de la maintenance du logement ou se fait l'école, Comme il est Contenu dans la maison Commune.
IV.16	Einkommen des Schullehrers.	
IV.16.A	An Geld, Getreide, Wein, Holz etc.	[[Seite 4] La pension du maître d'école Consiste, en argent à L. 64. En grainne à 48. quarterons les deux tiers en Messel & l'autre tier en avoine. Quand au bois, la Commune en fournit autant qu'il en faut rendu à la maison de Commune La pension du maître d'école dérive donc De la Caisse Communale Savoir en argent. L. 64. Des bois de la Commune pour affoyage Ce qui peut Valoir L 30. bien entendu quavec le dit bois on Chauffe les enfans & qu'ainsi il ne doit pas tant etre Compté au Régent d'autant que dans des endroits {ou} la pension du Régent Se paye toute en argent, Ce Sont alors la Commune ou les enfans qui fournissent le bois necessaire pour Chaufer la Chambre de l'école. — La pension dérive deplus des enfans bourgeois & habitants: en grainne Savoir 1. quarteron par enfant dès l'âge de 6. ans & au dessus, les deux tiers en messel & l'autre tier en avoine, & la Commune payant pour les pauvres. — Celà est rangé de maniere que le Régent doit toujours tirer 48 quarterons les 2/3 de messel & l'autre 1/3 d'avoine, & Si il ny avoit pas asse denfans à l'école pour les faire de la maniere qu'il est designé. Art: 14. La Commune devroit faire le reste. Si il en avoit alors deplus le Regent le tire également, Ce qui r'augmente alors la pension. — Si donc il n'y a d'enfans que pour faire 48. quarterons {comme} il est dit ci dessus Celà pourroit valoir environ L 49. Sily en a deplus elle vaut donc deplus a proportion.
IV.16.B	Aus welchen Quellen? aus	
IV.16.B.a	abgeschaffenen Lehngefällen (Zehnten, Grundzinsen etc.)?	
IV.16.B.b	Schulgeldern?	
IV.16.B.c	Stiftungen?	
IV.16.B.d	Gemeindekassen?	
IV.16.B.e	Kirchengütern?	
IV.16.B.f	Zusammengelegten Geldern der Hausväter?	
IV.16.B.g	Liegenden Gründen?	
IV.16.B.h	Fonds? Welchen? (Kapitalien)	

Bemerkungen

Schlussbemerkungen des Schreibers

Unterschrift

Une observation que J'ai Cru devoir faire; C'est =que depuis il y a environ un ans que Je Suis préposé à remplir la Régence de Pailly: J'ai remarqué, que =la generalité de mes écoliers peuvent apprendre plus que l'abregé du Catéchisme qui à été & qui est encore en usage aprésent; & qu'au lieu de leur faire apprendre Comme il est dit page 2. art: 7. le Catechisme de Louïs de bons lequel Seroit trop long où Celui de Berne, lequel est alors trop difficile, trop obscur, & trop abregé: J'l Seroit a Souhaiter qu'on introduisit un recueil de passage de l'Ecriture Sainte de Sufisenment étendu & dont les matieres fussent Suivies Conformément à l'abregé du Catéchisme qui est en usage Car il Conviendroit beaucoup mieux. — Deplus J'ai Cru devoir faire mention que la pension de Régent est beaucoup trop petite pour pouvoir S'appliquer Convenablement au travail que demande une école Si nombreuse que Celle de Pailly. Au reste j'atends de la Sagesse de nos Législateurs un ordre Conforme au bien général & particulier puisque l'on voit bien que leur but ne peut être que bon; et Je fais bien des vœux pour leur bonheur & prospérité. Je Souhaite que la gloire de Dieu & le Salut des peuples qu'il a plassé Sous leur dirrection Soit toujours leur but afin que Sous leur Gouvernement le Salut des peuples Soit avancé; que la justice & la paix & la prospérité fleurissent Sur notre Chère Patrie regénérée par la Vraie Régénération. Amen.

Metadaten

Generelle Kopfdaten

Standort Bundesarchiv Bern
 Signatur BAR B0 1000/1483, Nr. 1444, fol. 43-44v
 Briefkopf Réponces Relatives à l'Ecole de Pailly
 Transkriptionsdatum 08.11.2012
 Datum des Schreibens
 Faksimile 1463BAR_B0_10001483_Nr_1444_fol_43-44v.pdf
 Ist Quelle original? Ja
 Verfasser Name
 Verfasser Vorname
 Vom Lehrer verfasst? Nein
 Randnotiz
 Kommentar öffentlich

Ort

Name	Pailly				
Konfession	reformiert	Kanton 1799	Léman	Kanton 1780	Bern
Ortskategorie		Distrikt 1799	Yverdon	Kanton 2015	Waadt
Eigenständige Gemeinde?	Ja	Agentschaft 1799	Pailly	Amt 2000	Gros-de-Vaud
Ist Schulort?	Nein	Kirchgemeinde 1799	Bercher	Gemeinde 2015	Pailly
Höhenlage		Einwohnerzahl 1799		Einwohnerzahl 2000	
Geo. Breite	541617				
Geo. Länge	172411				

In der Transkription erwähnte Schulen

1. Schule: Pailly (ID: 1992)

Schultypus:
 Besondere Merkmale:
 Konfession der Schule: reformiert
 Ist ein Schulgeld eingeführt: Ja

Schulfonds

Schulperiode

	Sommer	Winter
Beginn		
Ende		
Stunden pro Schultag	2 - 4	7 - 10
Anzahl Wochen	22	26
Anzahl Wochen pro Jahr	48	
Wird die Schule im Winter gehalten?		Ja
Wird die Schule im Sommer gehalten?		Ja

Sind die Kinder in Klassen eingeteilt?	Ja
Art der Klasseneinteilung:	Jahrgangsklasse
Klassenanzahl:	2
Unterrichtete Inhalte:	Keine

Schülerzahlen

	Sommer	Winter
Knaben		
Mädchen		
Kinder	10 - 12	63
Kinder pro Jahr		
Kommentar		

Lehrpersonen

Lehrer (ID: 3846)

Name: Siméon
Vorname: Jean

Weitere Informationen

Alter: 22
Geschlecht: Mann
Zivilstand: ledig
Hat er eine Familie? Nein
Anzahl Kinder:
Weitere Verrichtungen? Ja

Herkunft: Vauillon
Konfession: reformiert
Im Ort seit:
Lehrer seit: 2 Jahren
Erstberuf: Keine Angaben
Zusatzberuf: Keine Angaben